

L'utilisation du macaron « S » pour les conducteurs seniors

Deux députées régionales, Mesdames Virginie GONZALEZ MOYANO et Valérie DEBUE, ont interpellé le Ministre PREVOT au sujet de la sécurité routière des seniors.

Elles font état de projets, en France et en Région wallonne, visant à créer un autocollant « S » qui permettrait à tout conducteur de repérer les seniors sur la route.

On sait que les réflexes diminuent avec l'âge.

Cela rassurerait les seniors qui peuvent se sentir dépassés par les événements lorsqu'ils sont dans le flux de la circulation.

Et les députées d'interroger le Ministre sur l'opportunité de proposer des remises à niveau du code de la route pour les seniors et sur la possibilité, dans un souci de sécurité routière, d'inciter les seniors à apposer le dit macaron « S » à l'arrière de leur voiture.

Le Ministre PREVOT en charge des affaires sociales et de la santé mais aussi chargé de promouvoir l'égalité et de prévenir et lutter contre les discriminations, a qualifié cette initiative de « saugrenue ».

Pour lui, rien n'empêche des particuliers d'apposer un autocollant du type « senior à bord » sur leur véhicule. C'est plus ludique et moins stigmatisant.

Dans une société où les règles de savoir-vivre induisent une attention aux autres, il faut s'intégrer dans la circulation générale et être attentif aux autres usagers de la voie publique et en particulier aux usagers vulnérables.

Le Ministre a souligné que son administration n'avait pas la vocation d'organiser des remises à niveau du code de la route. Néanmoins elle a mis en place un plan de soutien des actions des associations de terrain sous forme d'outils pédagogiques et de subventions.

Liens vers ces questions parlementaires sur le site de la Wallonie :

https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=interp-questions-voir&type=28&id_doc=67459

https://www.parlement-wallonie.be/pwpages?p=interp-questions-voir&type=28&id_doc=67662